

## DOSSIER DE PRESSE

# ARTHUR NAUZYCIEL

*Splendid's*  
DE JEAN GENET

**19.04-21.04**

Salle Charles Apothéloz



# DISTRIBUTION

**Texte :**

Jean Genet

**Mise en scène :**

Arthur Nauzyciel

**Décor :**

Riccardo Hernandez

**Lumière :**

Scott Zielinski

**Collaboration artistique**
**et travail chorégraphique :**

Damien Jalet

**Costumes et tatouages :**

José Lévy

**Son :**

Xavier Jacquot

**Traduction anglaise :**

Neil Bartlett

**Décor :**

Atelier de la MCB° Maison de la Culture de Bourges/Scène nationale

**Avec :**

Jared Craig

Xavier Gallais

Ismail Ibn Conner

Rudy Mungaray

Daniel Pettrow

Timothy Sekk

Neil Patrick Stewart

ou David Barlow

James Waterston

ou Michael Laurence

Et la voix de Jeanne Moreau

**Production :**

Centre dramatique national

Orléans/Loiret/Centre

**Coproduction :**

Région Centre

Le Parvis, Scène nationale Tarbes-Pyrénées

Centre dramatique régional de Tours

Théâtre Olympia

MCB° Maison de la Culture de Bourges/Scène nationale

**Avec le soutien de :**

Institut Français - Ville d'Orléans

**Avec l'aide de :**

Services culturels de l'Ambassade de France aux États-Unis

Pioneer Works Center for Art and Innovation

Abrons Arts Center

pour les répétitions à New-York

**Création le 14 janvier 2015**
**au Centre dramatique national Orléans/Loiret/Centre**

Les représentations de *Splendid's* débutent par la projection

du film *Un chant d'amour* (1950, 24 min) de Jean Genet.

Certaines scènes pouvant heurter la sensibilité des plus jeunes, la projection est interdite aux moins de 16 ans.


**19.04-21.04**

Salle Charles Apothéloz

Mardi	19.04	19h00
Mercredi	20.04	20h00
Jeudi	21.04	19h00

En anglais,

surtitré en français

Dès 16 ans

Durée : 1h50

**Théâtre**

Tarif M

## Vidy +

**AVANT/APRÈS**

Mer. 20.04

à 18h, puis à l'issue de la représentation

**Entrée libre, sans réservation**

Le texte *Splendid's* est publié aux Editions Gallimard, collection L'Arbalète

Disponible à la librairie du Théâtre


**Cinéma**
**Projection du film *Querelle* de Rainer Werner Fassbinder**

(avec Brad Davis, Franco Nero et Jeanne Moreau) adapté du roman *Querelle de Brest* de **Jean Genet** dans le cadre du cycle « Fassbinder », en présence d'**Arthur Nauzyciel**.

**Lun. 18.04**

Cinémathèque suisse

(Lausanne)

www.cinematheque.ch

# PRÉSENTATION

Au 7<sup>e</sup> étage du Splendid's Hôtel, sept gangsters américains sont encerclés par la police. Ils ont kidnappé puis étranglé la fille d'un millionnaire. Il n'y a pas de doute sur l'issue à venir: elle leur sera fatale. C'est le début d'une danse de mort où ils vont jouer à être ceux qu'ils n'ont jamais été. Sous le regard d'un flic fasciné qui a choisi de trahir son camp et de les rejoindre, les voyous tentent de retarder l'assaut.

Comme un écho à son film *Un Chant d'amour* où il filma le désir sexuel de prisonniers qu'épiait constamment un maton, Jean Genet construit ici un espace-temps sans échappatoire possible où chaque geste accompli et chaque phrase prononcée se lèvent de non-dits tout en se heurtant à l'inéluctable. Il y a dans ce texte des inconscients qui se réveillent, des peurs d'où naissent les fantômes, des entreprises de séduction muées en jeux de massacre. Le flic planqué au milieu du gang est le maton du *Chant d'amour* et Genet lui-même passe par les mailles de la fiction via l'un des protagonistes: Johnny alias Jean. L'écrivain, ancien délinquant et prisonnier, qui avait raconté ses errances, ses crimes, ses amours et sa morale subversive dans le *Journal du voleur* opère dans *Splendid's* une mise en abyme fascinante.

C'est depuis *Julius Caesar* de Shakespeare, créé à Boston en 2008 et présenté au CDN en ouverture de la saison 2009/2010, qu'Arthur Nauzyciel a le désir de mettre en scène cette pièce pour la même équipe d'acteurs américains. Il entretient par ailleurs une longue histoire artistique avec les collaborateurs qui sont présents sur cette nouvelle création: le décorateur Riccardo Hernandez, l'éclairagiste Scott Zielinski, le chorégraphe Damien Jalet et le styliste José Lévy.

*Splendid's* s'est imposé comme l'envie de poursuivre une recherche esthétique entre théâtre et cinéma, qui brouille les frontières entre rêve et veille, réel et illusion. Les acteurs américains et le comédien français Xavier Gallais se rencontrent et nous entraînent dans l'univers sensuel de *Splendid's*. Façon de convoquer l'imaginaire du cinéma américain, et d'user de la langue française comme d'un sous-titre de polar, d'imposer au théâtre des corps puissants dont l'œil se repaît.

Les représentations seront précédées de la projection du film *Un Chant d'amour* (1950, 26 min) de Jean Genet.

Certaines scènes peuvent heurter la sensibilité des plus jeunes, projection interdite aux moins de 16 ans.



Splendid's © Frédéric Nauzyciel



# NOTE D'INTENTION

## NOTE D'INTENTION D'ARTHUR NAZYCIEL, 2015

L'envie de mettre en scène *Splendid's* est là depuis longtemps. Depuis *Julius Caesar* en 2008. C'était mon quatrième spectacle aux États-Unis. J'avais envie de continuer à travailler avec cette équipe d'acteurs américains et les partenaires artistiques avec lesquels ce spectacle a été conçu : le décorateur Riccardo Hernandez, l'éclairagiste Scott Zielinski. Depuis, avec eux, j'ai mis en scène, entre autres, *Jan Karski* et *La Mouette*.

Il me semble qu'aujourd'hui *Splendid's* est le prolongement du travail fait sur ces trois créations. Un certain type de travail sur le texte, le corps, l'espace. Et l'envie de poursuivre une recherche esthétique entre théâtre et cinéma, qui brouille les frontières entre rêve et veille, réel et illusion. Genet rêve fort en écrivant la pièce, il s'abandonne avec délectation à une imagerie hollywoodienne, il fantasme ses gangsters qu'il pare de glamour, de sensualité, et d'une douceur vénéneuse. Lui, le petit délinquant français homosexuel et orphelin qui pendant ses années d'enfermement et de prison s'engage en poésie, est comme le policier de la pièce, qui, fasciné par la beauté et la danse de mort des bandits américains, rêve de les rejoindre, de devenir «comme eux», l'un des leurs. Puis les trahira : après *Splendid's*, une grâce présidentielle et une reconnaissance en tant qu'auteur, Jean Genet réalisera *Un Chant d'Amour* mais n'écrira plus sur les criminels et les prisons ; la pièce est comme un adieu au monde dans lequel il s'est construit et qui fut le ferment de son imaginaire et de ses fantasmes.

C'est la rencontre de Sirk et Cagney vue par Genet. Ici le texte est comme un flux continu, qui évoque les enluminures médiévales, où les Annonciations s'inscrivent en lettres d'or et tissent un fil d'un personnage à l'autre du tableau. C'est le dernier souffle de ces hommes qui respirent ensemble, à l'unisson, un seul souffle qui les relie tous. La parole se déploie et circule d'un corps à l'autre. Une tête et huit bouches.

J'ai tout de suite pensé qu'elle devait alors se jouer en anglais. Comme un film sous-titré, où l'anglais devient la version originale. Cette inversion lui donne son sens. J'ai souvent mis en scène des textes français dans des langues étrangères, aux États-Unis mais aussi en Italie, en Norvège ou en Islande, puis présentés en France. Dans ce voyage de la langue, quelque chose du texte se révélait, le voyage devenait le processus de création qui venait en éclairer une dimension jusqu'alors enfouie. On entend autrement. On crée ainsi une nouvelle écoute. La pièce, en anglais, jouée par des américains, ces acteurs si physiques et habités, devient la matérialisation du rêve de l'auteur, une apparition. *Splendid's* est une pièce qui mérite bien son nom.



*Splendid's* © Frédéric Nauzyciel

# UN CHANT D'AMOUR

LES REPRÉSENTATIONS DE SPLENDID'S DÉBUTENT PAR LA PROJECTION DU FILM UN CHANT D'AMOUR (1950, 24 MIN) DE JEAN GENET.

Jean Genet, qui écrivit beaucoup de scénarios, n'a réalisé qu'un seul film, en 1950, muet en noir et blanc, tourné en 35 mm, intitulé *Un chant d'amour*.

Objet cinématographique subversif et provocateur, relation amoureuse et érotique entre prisonniers vécue sous l'oeil d'un maton, *Un Chant d'Amour* joue avec les limites de la pornographie. En 1950, ce film n'a aucune chance d'obtenir les accords nécessaires. Pire, toute l'équipe serait passible d'emprisonnement. Le tournage devra donc se faire dans le plus grand secret. Pour incarner les personnages, il choisit des marginaux, essentiellement issus des milieux interlopes de Montmartre. Fidèle à son besoin de mêler sa vie réelle et son oeuvre, Genet engagea deux de ses amants.

Pour un tournage qui se déroule dans la clandestinité, il est étonnant de retrouver autant de professionnels reconnus : le chef-opérateur Jacques Natteau, collaborateur de Marcel Carné et Jean Renoir, par exemple. Jean Genet reconstitue l'intérieur de la prison dans les locaux de la Rose rouge, célèbre cabaret parisien. Henri Langlois, directeur de la Cinémathèque, fournit frauduleusement la pellicule. Le tournage dure deux mois. Pour réaliser les scènes d'extérieur, Jean Cocteau permet à Jean Genet de tourner dans le parc de sa propriété de Milly-la-Forêt.

Puisqu'il était impensable de le diffuser à un large public, tant à cause de son sujet que de son illégalité, Jean Genet et Nico Papatakis, alors producteur de *Shadows* de John Cassavetes, décident d'en vendre des copies à de riches collectionneurs. Le film aura ainsi une vie clandestine.

En 1954, Henri Langlois organise une projection à la Cinémathèque française. Le film suscite dans la salle de violentes réactions de rejets.

En 1964, Nico Papatakis vend des copies du film à la Filmmaker's Cooperative de New York, laquelle organise des projections qui se termineront par des descentes de police et la censure du film. Ce qui vaudra d'ailleurs au cinéaste Jonas Mekas, le programmateur de ces séances, quelques jours d'emprisonnement. En 1975, Nico Papatakis décide de le présenter en France, à la commission du Prix à la qualité du Centre national de la cinématographie. Le film obtient une récompense de 9 millions d'anciens francs. En total désaccord, Jean Genet envoie alors une lettre à Michel Guy, alors ministre de la Culture, et refuse de manière catégorique une telle récompense, pour ce qu'il qualifie « d'esquisse d'une esquisse ».

On n'entendra plus parler de *Un Chant d'Amour* pendant une longue période. À partir des années 1990, les grands musées d'art contemporains reconnaissent la valeur artistique du film et le font entrer dans leurs collections permanentes (c'est notamment le cas du Centre Pompidou à Paris et du MOMA à New York). La projection de ce film rare est une occasion exceptionnelle de découvrir sur grand écran ce chef-d'oeuvre du cinéma expérimental, qui a marqué plusieurs générations d'artistes, comme Andy Warhol, Todd Haynes et Douglas Gordon.



*Un Chant d'amour* © Jean Genet

# ARTHUR NAZYCIEL

---

## Mise en scène

Après des études d'arts plastiques et de cinéma, il entre en 1987 à l'école du Théâtre national de Chaillot dirigée par Antoine Vitez.

D'abord acteur, il crée ses premières mises en scène au CDDB-Théâtre de Lorient, *Le malade imaginaire ou le silence de Molière* d'après Molière et Giovanni Macchia (1999) et *Oh les beaux jours* de Samuel Beckett (2003), présenté à l'Odéon-Théâtre de l'Europe et Buenos Aires.

Suivront, en France: *Place des héros* qui marque l'entrée de Thomas Bernhard à la Comédie-Française (2004); *Ordet (La parole)* de Kaj Munk au Festival d'Avignon (2008) et au théâtre du Rond-Point dans le cadre du Festival d'Automne à Paris; *Jan Karski (Mon nom est une fiction)* d'après le roman de Yannick Haenel au Festival d'Avignon (2011); *Faim* de Knut Hamsun, avec Xavier Gallais, au théâtre de la Madeleine (2011); *La Mouette* de Tchekhov (2012) dans la Cour d'honneur du Palais des papes au Festival d'Avignon; *Kaddish* d'Allen Ginsberg (2013). En janvier 2015, il crée *Splendid's* de Jean Genet, avec les comédiens américains de *Julius Caesar* et Xavier Gallais.

Il travaille régulièrement aux États-Unis, et crée à Atlanta deux pièces de B-M Koltès: *Black battles with dogs* (2001) puis *Roberto Zucco* (2004), et à Boston, pour l'A.R.T. *Abigail's Party* de Mike Leigh (2007) et *Julius Caesar* de Shakespeare (2008).

À l'étranger, il crée des spectacles repris ensuite en France ou dans des festivals internationaux: à Dublin, *L'Image* de Beckett (2006) avec Damien Jalet et Anne Brochet, Lou Doillon puis Julie Moulier; au Théâtre National d'Islande, *Le musée de la mer* de Marie Darrieussecq (2009); au Théâtre National de Norvège, *Abigail's party* de Mike Leigh (2012). Au printemps 2016, il créera *L'Empire des lumières* de Kim Young-ha au Théâtre national de Corée.

Il travaille également pour la danse et l'opéra: il met en scène *Red Waters* (2011), opéra de Lady & Bird (Keren Ann Zeidel et Bardi Johannsson) et participe à la création de *Play* (2011) du chorégraphe Sidi Larbi Cherkaoui et de la danseuse Shantala Shivalingappa.

Il travaille régulièrement avec d'autres artistes: Miroslaw Balka, Étienne Daho, Matt Elliott, Christian Fennesz, Damien Jalet, Erna Omarsdottir, l'Ensemble Organum, Sjon, Winter Family.

En juin 2015, il interprète, sous sa direction, le monologue de Pascal Rambert, *De mes propres mains*, au Théâtre des Bouffes du Nord.

*Jan Karski (Mon nom est une fiction)* a reçu le prix Georges-Lerminier du Syndicat de la critique (meilleure création en province).

Il est lauréat de la Villa Médicis Hors les Murs.

Il dirige le CDN Orléans/Loiret/Centre depuis 2007.

# JEAN GENET

---

## Texte

Jean Genet naît le 19 décembre 1910 à Paris. Orphelin, il est placé dans une famille d'accueil. À la suite d'une série de fugues et de délits mineurs, il connaît sa première expérience carcérale à quinze ans avant d'être mis en détention jusqu'à sa majorité à la colonie pénitentiaire de Mettray. À dix-huit ans, il s'engage dans l'armée. Il déserte en 1936 et quitte la France. Durant un an, il vagabonde à travers l'Europe avec de faux papiers.

De retour en France en 1937, il fait l'objet, en l'espace de sept ans, d'une douzaine d'inculpations pour désertion, vagabondages, falsification de papiers et vols. En 1940 et 1941, il est condamné respectivement à quatre mois puis trois mois pour vol de livres. Durant ces périodes de captivité, il entame la rédaction de *Notre-Dame-des-Fleurs*. De nouveau arrêté pour vol de livres en 1942, il est condamné à huit mois de prison à Fresnes. Il y compose son premier poème *Le condamné à mort*, qu'il fait imprimer à ses frais. À la fin de cette année, la rédaction de *Notre-Dame-des-Fleurs* est achevée.

En mars 1943, il signe son premier contrat d'auteur avec Paul Morihien, secrétaire de Jean Cocteau pour trois romans, un poème et cinq pièces de théâtre. En mai, nouvelle arrestation à Paris pour le vol d'une édition rare des *Fêtes galantes* de Verlaine. Grâce à Cocteau qui le présente à la barre comme « le plus grand écrivain de l'époque moderne », il échappe à la réclusion à perpétuité et est condamné à trois mois de prison. Il rédige alors *Miracle de la rose*.

En 1943, ses premiers écrits sont censurés, car jugés pornographiques, mais sont imprimés clandestinement et se distribuent sous le manteau.

En mars 1944, après une nouvelle condamnation de quatre mois de captivité, il est libéré et ne retournera plus en prison.

De 1945 à 1948, il écrit coup sur coup trois romans, *Pompes Funèbres*, *Querelle de Brest* et *Journal du voleur* et trois pièces de théâtre: *Haute surveillance*, *Les bonnes* et *Splendid's*. Dans l'œuvre de Jean Genet, *Splendid's* (écrite en 1948) tient une place à part, presque clandestine, manuscrit oublié et publié pour la première fois en 1993. Reniée jusqu'à la fin par l'auteur, il n'aura pourtant de cesse de retravailler cette pièce. Durant cette même période, il imagine et réalise son seul film, *Un Chant d'amour*.

Entre 1955 et 1961, Genet écrit et publie *Le Balcon*, *Les Nègres* et *Les Paravents* qui le placent au premier rang des dramaturges contemporains et marquent le début d'un engagement politique fort.

Publiée en 1961, la dernière grande œuvre dramatique de Jean Genet, *Les Paravents*, dut attendre 1966 avant d'être présentée à Paris, grâce à l'intervention d'André Malraux. C'est à Roger Blin que Jean-Louis Barrault, alors directeur de l'Odéon-Théâtre, confie le soin de monter la pièce, qu'interprètent entre autres Maria Casarès, Madeleine Renaud, Jean-Louis Barrault. Le spectacle fait scandale par l'ampleur et la violence des réactions qu'il suscite, et provoque plusieurs manifestations. De fait, *Les Paravents* ne se contente pas de raviver les plaies de la guerre d'Algérie, elle fait vaciller, comme l'ensemble de l'œuvre de Genet, tous les piliers de l'ordre, de la morale et de l'esthétique bourgeois.

Après le suicide de son compagnon Abdallah Bentaga, Jean Genet connaît une période de dépression à partir de 1964. Il affirme avoir détruit ses manuscrits et renoncé à la littérature. Il entreprend un long voyage jusqu'en Extrême-Orient.

À son retour en France, il est surpris par les événements de mai 1968. Il publie alors en hommage à Daniel Cohn-Bendit, son premier article politique. En mars 1970, il entre aux États-Unis illégalement par le Canada et le 1<sup>er</sup> mai, dans un discours fondateur sur le campus de l'université de Yale-New Haven, il dénonce la manière dont l'éducation supérieure forme les « chiens de garde » de la société.

Il commence aussi la rédaction d'un ouvrage relatant ses séjours dans les camps palestiniens et son engagement auprès des Black Panthers, ouvrage abandonné puis repris plusieurs fois avant d'aboutir, quinze ans plus tard, à la publication d'*Un captif amoureux* (1986).

En 1982, il se trouve à Beyrouth lorsque sont perpétrés les massacres dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila. Genet rédige alors *Quatre heures à Chatila*.

Atteint d'un cancer de la gorge depuis 1979, il meurt en 1986 à Paris.

# EXTRAITS DE PRESSE

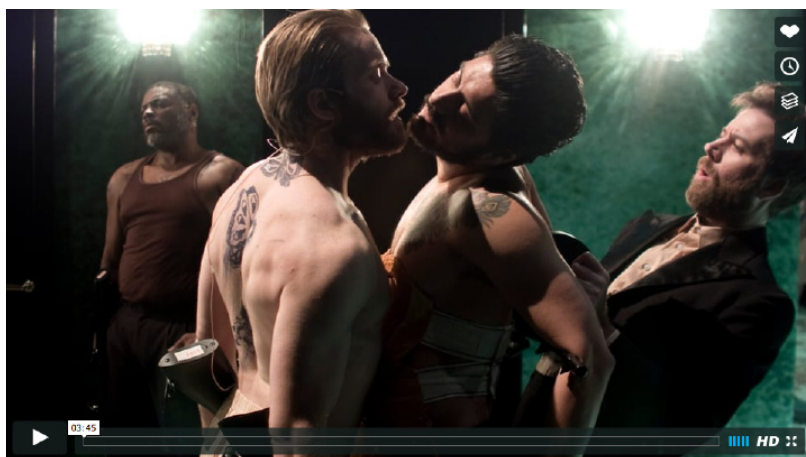
---

*«Il trouble et fascine, ce «Splendid's» qui montre à quel point la mort peut être douce, et désirable.»*

LE MONDE, 22 JANVIER 2015

*«Arthur Nauzyciel fait de cette pièce tragique de Genet, fantasmée comme un film noir américain, «un chant d'amour» pour les mauvais garçons.»*

TÉLÉRAMA, 22 AVRIL 2015



Teaser du spectacle : <https://vimeo.com/134944208>

## DOCUMENTATION ET IMAGES EN HAUTE RÉOLUTION

À télécharger sur [www.vidy.ch](http://www.vidy.ch)  
ou sur demande à :

**Sarah Turin**

[s.turin@vidy.ch](mailto:s.turin@vidy.ch)

+41 (0)21 619 45 21

**Constance Chaix**

[c.chaix@vidy.ch](mailto:c.chaix@vidy.ch)

+ 41 (0)21 619 45 67